

**Association internationale des bibliothèques musicales (AIBM/IAML)
Conférence annuelle**

Dublin, 25-29 juillet 2011

Compte rendu par les membres du groupe français de l'AIBM

La Conférence annuelle de l'Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux, s'est tenue à Dublin (Irlande) du 25 au 29 juillet 2011. Elle était organisée par les groupes britannique et irlandais de IAML. Toutes les sessions avaient lieu dans les locaux de Trinity College.

37 pays étaient représentés par 320 délégués dont 88 britanniques et irlandais.

La délégation française comptait 16 membres : 4 de la BnF (Elizabeth Giuliani (E. G.) ; Elisabeth Missaoui (E. M.), coordinatrice du groupe français du RILM ; Marguerite Sablonnière (M. S.), présidente de la *Branche des Archives et centres de documentation musicaux*, membre du groupe de travail sur les Archives musicales (AMA) et Marie-Gabrielle Soret (M.-G. S.), membre du même groupe de travail), 2 de la médiathèque du Conservatoire national supérieur de Lyon (Laurence Languin (L. L.) et Anne-Marie Comte (A.-M. C.) et 2 du Conservatoire national supérieur de Paris (Dominique Hausfater (D. H.) et Patricia Frechon), 3 de la Cité de la musique (Marie-Hélène Serra, Rodolphe Bailly et Patrice Verrier (P. V.)), 1 du CDMC (Isabelle Gauchet Doris (I. G. D.)), 1 de la Médiathèque musicale de Paris (Anne Le Lay), 1 de la Bibliothèque de la Communauté urbaine de Strasbourg (Priscilla Winling (P. W.)) et un consultant (Michel Fingerhut).

Des élections pour le renouvellement des présidents des branches professionnelles ont été organisées. Marie-Gabrielle Soret a été élue présidente de la *Branche des Archives et centres de documentation musicaux* en remplacement de Marguerite Sablonnière.

Anne Le Lay a été élue présidente de la *Branche des bibliothèques publiques*.

Isabelle Gauchet Doris continue à assurer l'animation de la *Sous-commission Unimarc*.

Deux concerts ont été donnés. Le premier intitulé « Musical connections - from Bartok to Moeran, and Osborne to Chopin », présentait des oeuvres de musique de chambre données par des interprètes irlandais. Le second concert se présentait sous forme d'une conférence-concert. Nicholas Carolan, directeur des Archives de musique traditionnelle irlandaise de Dublin (Irish Traditional Music Archive), a exposé le contexte dans lequel ont été collectés les chants et la musique exécutés par les musiciens. Les œuvres interprétées étaient extraites d'un recueil d'airs traditionnels irlandais publié en 1724 et dont Nicholas Carolan vient d'établir une nouvelle édition en fac-similé (Collection of the Most celebrated Irish Tunes Proper for the Violin, German Flute or Hautboy, 1724. Dublin : Irish Traditional Music Archive, 2011).

I Une réflexion de l'association sur son avenir

L'association, créée en 1951 à Paris, fêtait ses soixante ans d'existence. Elle a entrepris une réflexion sur son avenir. Lancée lors du congrès 2010 tenu à Moscou, celle-ci s'est d'abord développée de manière « informelle » par des échanges sur la liste de diffusion IAML avant d'être encadrée par le bureau de l'association qui avait chargé James Cassaro, de l'Université de Pittsburg, de proposer une méthode adaptée à une telle entreprise collective de « brain storming ». Deux séances ont été entièrement consacrées à cette problématique qui a, en outre, occupée une large part l'assemblée générale (vendredi 29 juillet) et été l'occasion de deux séances spécifiques (mardi 26, jeudi 28 juillet).

Seuls certains points, plutôt accessoires, ont fait consensus : exiger des intervenants (et des animateurs de sessions) qu'ils tiennent strictement les temps de parole et, s'ils s'expriment en anglais, prennent soin de parler lentement et distinctement ; rééquilibrer entre le comité de programmation (c'est-à-dire le bureau) et les présidents de branches ou de commissions la responsabilité sur le contenu des sessions.

En revanche aucune orientation claire n'est apparue, ni sur la méthode de travail (élaboration d'un projet en bonne et due forme) et son pilotage ni sur la hiérarchie des diagnostics et des solutions. Ce malaise renvoie à un contexte général morose dont ont témoigné bien des interventions : les difficultés financières qu'affrontent les institutions représentées y compris celles des pays nantis, le repli de la musique (tous genres et supports confondus) dans les politiques publiques, la mutation que le développement des contenus et services en ligne impose aux lieux de la documentation...

À l'issue de la conférence le Bureau de l'association a chargé l'un de ses membres Antony Gordon (British Library) de conduire la réflexion.

En marge des séances et réunions officiellement organisées, plusieurs rencontres se sont déroulées entre représentants des branches italienne, espagnole, suisse et française afin d'envisager une concertation plus étroite entre elles sur des points spécifiques aux bibliothèques musicales de l'Europe méridionale. Une rencontre est prévue en mars à Florence à l'initiative du conservatoire de la ville et de la Bibliothèque nationale. Elle devrait aborder l'évolution des législations sur le dépôt légal des ressources en ligne, l'harmonisation des cursus de formation et la coopération dans la valorisation de sources (catalogues thématiques et éditions critiques de l'œuvre de compositeurs « européens », Cherubini par exemple).

E. G.

II Un programme de travail

Séance d'ouverture et d'information (lundi 25 juillet matin)

Elle fut lancée avec profondeur et brio par l'intervention de Christopher Hogwood « parrain » de cette conférence. Ce chef d'orchestre anglais est l'une des personnalités majeures de l'exécution « musicologiquement informée » de la musique ancienne mais aussi des écoles néo-classiques des 19^e et 20^e siècles (Martini, Stravinsky, Britten, Copland, Tippett ou Honegger). À son activité d'interprète, il associe des programmes de recherche et d'édition. Il était à Dublin pour présenter l'un d'entre eux, l'édition complète critique des œuvres de Francesco Geminiani (1687 Lucques-1762 Dublin) : *Geminiani Opera Omnia* (Ut Orpheus, Bologna), qui a fait une grande partie de sa carrière à Dublin. Le propos articulait deux propos complémentaires : une interrogation sur les raisons qui ont écarté Geminiani des honneurs de la postérité qui a en revanche reconnu Haendel et Corelli et un témoignage sur la place irremplaçable des sources et de leur pluralité pour proposer un texte de référence non point définitif et statique mais contextualisé et génétique.

Vint ensuite le récit, très détaillé et illustré, des événements qui ont conduit à la création, à Dublin le 13 avril 1742, d'un des « tubes » de la musique : *Le Messie* de Haendel. L'aura de ce compositeur et de cette œuvre n'a cessé d'ailleurs d'éclairer cette conférence !

E. G.

Sessions des branches professionnelles

Archives et centres de documentation musicaux

Access to archival collections ((mardi 26 juillet matin)

«Finding the right tune for data protection : FOI (Freedom of information) and access to archival music» *À la recherche d'un équilibre pour la protection des données : la liberté de l'information et l'accès aux archives musicales* par Ramona Riedzewski (Victoria and Albert Museum, Londres)

Le Victoria and Albert Museum conserve les collections nationales sur le théâtre et le spectacle vivant mais aussi des fonds importants de documents relatifs à la musique (comédies musicales, opéras, musique rock et pop). En 2000, le Royaume-Uni s'est doté d'une nouvelle législation concernant la liberté d'information. Avant cette date, les données publiques n'étaient accessibles qu'après un délai de 30 ans. Désormais, toutes les archives créées et conservées par les organismes publics peuvent être communiquées. En revanche, l'application de l'Acte de protection des données, promulgué au Royaume-Uni en 2005, présente de nombreuses difficultés, malgré l'abondance des directives transmises aux responsables d'organismes conservant des données privées. Même si les archives conservées au Victoria and Albert Museum ne contiennent pas d'informations aussi sensibles que celles des archives hospitalières ou des Archives nationales, une grande partie du travail de Ramona Riedzewski consiste à vérifier que les documents demandés en consultation, dont la date est postérieure à 1940, ne comportent pas de données privées susceptibles d'être utilisées en violation de la loi de protection des données. En prenant des exemples tirés de demandes de consultation des archives du « Arts Council » du Royaume-Uni (1928-1997), Ramona Riedzewski a montré les difficultés rencontrées pour concilier le souhait des chercheurs d'accéder aux documents et les exigences de la réglementation sur la protection des données.

«Unlocking the Wandering Minstrels Archive : A case study in creating a database of performances» *À la découverte des archives de la société musicale Wandering Minstrels : un exemple de création d'une base de données de programmes de concerts* par Sandra Tuppen (British Library)

Sandra Tuppen a présenté la base de données qu'elle a créée pour le signalement des programmes de concerts du Wandering Minstrels Orchestra (<http://wanderingminstrels.org/>). Cet orchestre, composé d'une quarantaine d'amateurs issus de l'aristocratie, a donné des centaines de concerts privés à Londres et des concerts de charité en Angleterre entre 1860 et 1898. Les nombreux documents conservés à la British Library (albums de photographies, coupures de presse, programmes de concerts, lettres et dessins) permettent de retracer l'histoire de cet orchestre. Le fonds de programmes, par son importance, présente un intérêt tout particulier. Après un exposé historique, Sandra Tuppen a souligné les différents problèmes qu'elle a rencontrés pour créer sa base de données. Elle a en particulier insisté sur le contrôle des autorités pour les termes indexés (autorités de la Bibliothèque du Congrès) et sur l'utilisation du modèle FRBR qui s'applique de manière pertinente aux fonds de programmes de concert. Lorsque le projet sera achevé, Sandra Tuppen envisage de rendre accessible la base de données sur le portail de la British Library.

«In Stanford's hand : The manuscript collection of Charles Villiers Stanford at the Robinson Library, Newcastle University» *La collection de manuscrits de Charles Villiers Stanford à la bibliothèque Robinson de l'Université de Newcastle* par Adele Commins (Dundalk Institute of Technology, County Louth)

Cette communication mettait essentiellement en avant les problèmes soulevés par la mise en valeur des œuvres de Charles Villiers Stanford (1852-1924) qui fut l'un des compositeurs les plus féconds de sa génération et l'une des personnalités les plus marquantes de la renaissance de la musique anglaise au 19^e siècle.

La plus grande collection de manuscrits de Stanford est conservée parmi les « Special Collections » de la bibliothèque Robinson de l'Université de Newcastle (<http://www.ncl.ac.uk/library/specialcollections/collections/>). D'autres manuscrits sont conservés au Royal College of Music, à la British Library, à la Bibliothèque nationale d'Irlande et dans d'autres lieux d'Europe et d'Amérique.

Malgré l'importance de la collection de Newcastle, certains manuscrits n'ont pas été conservés, laissant un certain nombre d'oeuvres inédites et oubliées. Toutefois, un examen attentif des manuscrits conservés à la Robinson Library à Newcastle, révèle un important ensemble de compositions qui couvre toute la carrière du compositeur et apporte un éclairage décisif sur sa manière de composer. La préparation d'un catalogue de la collection conservée à Newcastle constitue le point de départ pour un réexamen des compositions inédites et manuscrites et la réalisation d'éditions critiques pour de futurs interprètes.

Traditional music archives (vendredi 29 juillet)

«The folk archives of the « Sección Femenina » hosted in the National Library of Spain : Its history and document processing» *Histoire et traitement du fonds d'archives du groupe folklorique la « Sección Femenina » (Section féminine) conservé à la Bibliothèque nationale d'Espagne* par Isabel Lozano (Bibliothèque nationale d'Espagne)

Isabel Lozano a présenté un fonds d'archives provenant du département de musique de la section féminine (Sección Femenina), fondée en 1934 par la réunion de la phalange espagnole et des JONS (Juntas de Ofensiva Nacional Sindicalista) et dissoute en 1977. Ce fonds, qui comprend des fiches de relevés sur la musique et la danse des différentes provinces espagnoles, a été donné au département de la musique et de l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale d'Espagne où il est entré en 1999. Il est divisé en trois parties, « Chants populaires », « Danses », et « Costumes régionaux », formant un total de 3500 documents.

La partie « Chants populaires » comporte à la fois des fiches avec la mélodie de chaque chant et également des partitions des chants harmonisés. Dans la partie « Danses », on trouve à la fois les fiches de relevés ainsi que des chorégraphies et des dessins. Enfin, la partie « Costumes régionaux » comprend des données historiques sur les costumes, des dessins et des photographies.

Chaque partie est classée par ordre alphabétique des anciennes provinces espagnoles (de l'Andalousie à Valence). Le fonds a été reconditionné entièrement dans 82 boîtes (56 pour la partie « Chants populaires », 17 pour les « Danses » et 9 pour les « Costumes régionaux »).

Le fonds est décrit dans le catalogue « Archivos Personales y de Entidades » qui est accessible sur le site de la Bibliothèque nationale d'Espagne (<http://www.bne.es/es/Catalogos/ArchivosPersonales>). Ce catalogue est conçu selon les normes de description archivistique ISAD(G). Les points d'accès sont structurés selon les règles appliquées pour les autorités du catalogue général de la BNE. Sur la page d'accueil du catalogue, on peut faire une sélection des fonds conservés au département des Manuscrits ou au département de la Musique ou bien faire une recherche sur les deux départements. La base de données constituant ce catalogue permet à la fois de décrire le fonds et les documents ou de faire des liens avec les documents catalogués dans le catalogue général de la BNE (<http://catalogo.bne.es>).

«Irish Traditional Music Archive (ITMA)» *Centre d'archives de musique traditionnelle irlandaise* par Nicholas Carolan, directeur de l'ITMA

Nicholas Carolan a retracé l'histoire de son institution et exposé les projets qu'il a conduits pour la mise en valeur des collections. Créé en 1987, l'ITMA (<http://www.itma.ie/>) est un centre de ressource de référence sur les chants traditionnels, les instruments de musique et la danse en Irlande. Ses collections comprennent à la fois des enregistrements sonores, de la musique en feuilles, des photographies, vidéos et DVD, avec pour aire géographique l'Irlande et les communautés irlandaises à l'étranger. Le catalogue en ligne, en cours de conversion en AACR2, sera bientôt opérationnel.

«Music in the New York University Archives of Irish America» *La musique dans les archives irlando-américaine de l'Université de New-York* par Kent Underwood et Brendan Dolan (New York University)

Cette communication a été faite à deux voix : Kent Underwood a présenté les archives irlando-américaines conservées à la bibliothèque Tamiment de l'Université de New York (<http://www.nyu.edu/library/bobst/research/aia/>) et Brendan Dolan, qui est également musicien, a montré de nombreuses illustrations des fonds.

Le centre d'archives irlando-américaines a été fondé en 1997 afin d'accueillir des matériaux de recherche sur l'immigration irlandaise aux Etats-Unis. La présence de ces archives sur le campus de l'Université de New York est liée aux activités d'un centre académique, la « Glucksman Ireland House », qui propose des cursus universitaires consacrés aux études irlando-américaines. Le centre des archives comprend plus de 60 fonds comportant des papiers personnels, des enregistrements sonores et autres documents. Trois fonds significatifs ont été présentés : la collection Mick Moloney, la collection de la famille McNulty et la collection de Jim McGinty.

La collection Mick Moloney, acquise en 2006, est divisée en 6 parties :

- enregistrements sonores commerciaux (environ 2500 78 t.)
- enregistrements de terrain (environ 1000 heures d'enregistrements réalisés par Mick Moloney entre 1965 et 2001)
- papiers personnels (correspondance)
- musique en feuille et recueils de chants (dont le plus ancien date de 1817)
- cassettes vidéo
- photographies de spectacles de danse et de concerts de musique irlandaise

La famille McNulty a constitué le premier ensemble reconnu de musique irlando-américaine entre les années 1930 et 1950. Les archives de la famille ont été données à l'Université de New York en 2010. Le fonds comprend plus de 150 enregistrements commerciaux du trio familial, des arrangements manuscrits de musique, des carnets de notes et de la correspondance.

Jim McGinty, décédé en juin 2010, était directeur d'un programme de radio consacré à la musique irlandaise qui a enregistré des émissions pendant plus de 25 ans. Sa collection comprend plus de 1500 enregistrements commerciaux et ses papiers consacrés au fonctionnement de la radio.

Sur le site des archives de l'Université, il est possible d'accéder à une liste générale des fonds (http://www.nyu.edu/library/bobst/research/tam/fa_index.html#aia). Certains de ces fonds sont décrits selon les normes de description des archives, comme par exemple certaines parties du fonds Mick Moloney (http://dlib.nyu.edu/findingaids/html/tamwag/aia_moloney_4.html).

Groupe de travail AMA (Access to Music Archives – Accès aux archives musicales) (séance de travail le lundi 25 juillet et séances conjointes avec le RISM et le groupe sur les programmes mardi 26 et jeudi 28 juillet, participation de M.-G.Soret et M. Sablonnière)

Le groupe de travail AMA fonctionne depuis six ans au sein de la branche des Archives et centres de documentation musicale de l'AIBM (Association internationale des bibliothèques musicales). Son but est la mise en oeuvre d'un recensement des archives musicales (archives de compositeurs, d'interprètes, d'institutions, d'éditeurs de musique, de salles de concerts, de maisons d'opéra, de conservatoires, d'éditeurs de musique, etc.) au niveau international, leur localisation et leur signalement, afin d'en faciliter l'accès aux chercheurs.

Quelques pays participants font état de l'avancée des travaux au sein de leur groupe national : Suède, Italie, Royaume-Uni, USA, Espagne.

Un répertoire international des fonds d'archives pourra ainsi être mis en ligne, avec des liens permettant d'avoir accès aux différentes bases de données déjà existantes.

Des contacts ont été pris avec les autres organisations internationales ICA, IMS, IFLA.

Un rapprochement très net s'amorce au niveau international entre le milieu des archives et celui des bibliothèques, autour de la problématique du traitement des fonds d'archives.

Le groupe AMA a invité des représentants du RISM à l'une de ses séances de travail pour envisager une collaboration plus soutenue dans un futur proche. Le RISM est un outil pratique utilisé par les chercheurs pour localiser les manuscrits. Il serait souhaitable que le groupe AMA puisse utiliser les informations collectées par le RISM pour localiser également les fonds d'archives, les collections, et établir des relations entre divers gisements de documents. Les informations sur les institutions, et la bibliographie propre aux établissements, pourraient être réutilisées.

La description des collections de programmes présentant de nombreux points communs avec celle des fonds d'archives, le groupe AMA avait organisé une session de travail conjointe avec le groupe « Access to performance ephemera » (Accès aux programmes de concerts). Ce groupe de travail, animé par Rupert Ridgwell (British Library), a élaboré une base de données Concert Programmes (www.concertprogrammes.org.uk), pour la description des collections de programmes de concerts au Royaume-Uni. Par ailleurs, il existe une autre base de données Cecilia (www.cecilia-uk.org), outil de recherche des collections musicales à travers les bibliothèques, archives et musées du Royaume-Uni et de l'Irlande, administrée par les branches anglaises et irlandaises de l'AIBM. La fusion de ces deux bases est à l'étude.

L'utilisation de la base Concert Programmes est présentée et les divers points à améliorer dans le but de rendre son utilisation internationale sont discutés, notamment la mise au point d'un thésaurus multilingue et de listes d'autorités. Une réflexion plus large concernant le traitement des programmes est amorcée : catalogue-t-on un document (un programme), ou un événement (une représentation) ? Dans le deuxième cas on se place dans la problématique des ontologies et non plus simplement des formats de données.

M.-G. S. & M. S.

Bibliothèques de radio et d'orchestre

Orchestres, bibliothèques et femmes (lundi 25 juillet après-midi)

Des « Réflexions sur le changement du rôle des bibliothèques musicales dans leurs institutions » ont été proposées par Sabina Benelli, bibliothécaire au Théâtre de la Scala à Milan.

Elle a dressé un état de la situation de la bibliothèque des archives musicales du Théâtre de la Scala de Milan, créée à la fin des années 1970, et qui a connu une activité très importante jusqu'en 2000. Les changements économiques et sociaux de la première décennie du nouveau siècle ont eu des répercussions importantes sur les institutions culturelles, et imposent aux bibliothèques de revoir leurs rôles et leurs fonctions. Sabina Benelli relève trois changements importants de la décennie 2000-2010 :

- 1) des différences dans la programmation entre les saisons 2000-2001 et la saison 2010-2011, elle constate l'augmentation du nombre de productions extérieures importées (une en 2000-2001, 5 en 2010-2011), et celui des co-productions (une en 2000-2001, 5 en 2010-2011) ;
- 2) une évolution des offres de formation dans la conservation et la préservation des biens culturels : 4917 en 2000-2001, 1821 en 2010-2011 ;
- 3) des variations dans le développement des « *Sciences de la communication et du spectacle* » : 5990 étudiants en 2000-2001, 12000 en 2010-2011, après un pic de 22000 en 2002-2003, suivi d'une lente décroissance à partir de 2005. Quant à l'effectif des étudiants en musicologie, il est passé de 495 en 2000 à 395 en 2010.

La conséquence de ces évolutions est un nouveau profil d'utilisateurs de la bibliothèque : sont en augmentation les étudiants des nouvelles facultés, les artistes invités et les équipes de l'opéra, alors que diminue le nombre des employés des productions extérieures, des étudiants et des chercheurs fréquentant la bibliothèque. Dans le même temps, la crise et les impératifs économiques qui affectent la société accentuent la pression de l'argent, l'exigence de « rentabilisation » et de recherche du profit dans tous les domaines. Sabina Benelli plaide pour que le rendement des investissements nécessaires à la participation de la bibliothèque aux nouvelles stratégies de production ne soit pas mesuré en termes financiers mais en bénéfices qualitatifs d'élargissement de l'accès aux biens culturels et de réponse aux nouveaux besoins de formation. Elle définit en tant que bibliothécaire quatre tâches fondamentales :

- 1) Adjonction de notices au *SBN, Servizio Bibliotecario Nazionale* coordonné par *l'Istituto*

Centrale per il Catalogo Unico delle biblioteche italiane

- 2) Préservation des partitions et matériel rares qui ne sont plus édités, et priorité à donner aux documents qui ont été négligés dans le passé.
- 3) Coopération avec les autres archives de la Scala, et pour cela, Sabina Benelli souhaite la création d'une direction commune.
- 4) Adjonction des documents conservés dans d'autres archives : ceci nécessite l'harmonisation technologique dans chaque service d'archives, afin de travailler dans une perspective patrimoniale commune.

Elle évoque enfin les problèmes de copyright, souhaitant que la bibliothèque soit le médium entre les usagers et les éditeurs, et le référant en matière de droits.

Sabina Benelli souhaite que ce vaste projet soit porté au plus haut niveau et devienne l'axe de la politique de l'institution. Elle insiste sur le fait qu'il convient de rester en accord avec les principes éthiques de la profession, et de se « *penser bibliothécaire* », pour porter une vision élargie et moderne de la sauvegarde du patrimoine et de la transmission de la culture.

L. L.

Bibliothèques universitaires et bibliothèques de conservatoire

Recent developments in higher musical education (mardi 26 juillet, matin)

« Strengthening the position and influence of the arts and higher arts education »

Une présentation d'ELIA (the European League of Institutes of the Arts) a été proposée par Kieran Corcoran, College of Arts and Tourism, Dublin Institute of Technology.

La Ligue européenne des établissements artistiques a été fondée en 1990 ; elle comprend environ 350 membres, issus de 47 pays différents. Elle est la principale organisation indépendante en réseau.

ELIA représente toutes les disciplines artistiques : architecture, danse, design, beaux-arts, arts multimédias, musique et théâtre. A travers ses membres ELIA facilite les échanges, la mobilité et les activités entre les artistes, les administrateurs, les responsables hiérarchiques, les décideurs et plus de 250 000 étudiants.

L'éducation artistique se différenciant des « humanités », études littéraires classiques, ELIA cherche à valoriser cette spécificité en réfléchissant aux critères propres aux établissements d'enseignement artistique.

La conférence qui s'est tenue à Berlin en 2005 a permis un renforcement du rôle des établissements supérieurs, le développement de nouvelles filières, un meilleur suivi des étudiants en développant le tutorat. Une conférence biennale est prévue chaque année dans une ville européenne différente, regroupant environ 500 participants.

Le site d'ELIA : www.elia-artschools.org

«Rank-and-file musicians»: Finding musical equivalents for the mapping and ranking indicators being developed in European higher education, par Jeremy Cox, Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen.

Créé en 1953, l'AEC est un réseau culturel d'éducation qui représente les intérêts des institutions formant aux carrières musicales ; elle compte aujourd'hui 273 institutions membres dans 55 pays, et dispose d'un site : www.aecinfo.org

L'AEC organise des congrès et rencontres annuels, des ateliers et séminaires. Elle travaille sur la question de l'accréditation, en développant une approche spécifique par discipline et de niveau européen, basée sur les caractéristiques et besoins spécifiques de l'enseignement musical supérieur. En juin 2011, un séminaire a marqué la conclusion de la phase pilote du système européen de classement multi-dimensionnel, « U-Multi-Rank ». Ce système et l'outil cartographique qui y est lié, « U-Map »,

constituent tous deux un défi important pour les établissements d'enseignement supérieur de la musique ou de tout autre art.

Lorsque des indicateurs sont demandés pour montrer la diversité de l'enseignement supérieur européen ou pour tenter de classer les établissements, les modèles sont souvent pris dans les matières scientifiques plutôt que dans les arts. L'activité de recherche étant souvent un indicateur clé, de larges controverses sur la nature – et même sur la légitimité - de la recherche artistique sont présentes dans cette recherche d'indicateurs. Par ailleurs, les approches basées, par exemple, sur la bibliométrie ne se traduisent pas sans difficulté dans les disciplines artistiques, et peuvent poser de réelles difficultés en termes de collecte des données. L'AEC a donc suivi de près les développements de la cartographie et du classement des universités et s'est engagée activement dans cette phase pilote. Ceux qui ont organisé le projet ont fait preuve d'ouverture d'esprit pour trouver les indicateurs appropriés, notamment parce que le système revendique la pluri-dimensionnalité. Il y a eu également une bonne coopération avec ELIA pour la recherche de solutions communes ou proches pour les arts dans leur ensemble. Sans attendre que le schéma pilote multi-classement universitaire soit développé et prolongé à l'automne, l'AEC et ELIA cherchent déjà à faire avancer le choix des prétendus « Indicateurs de base par domaine » pour les disciplines artistiques. Elles travaillent ensemble sur les définitions pour développer, adapter et harmoniser les bases de données de leurs membres, saisir les données pertinentes, et s'assurer que les champs de base des indicateurs sont pertinents. Ce processus représente un véritable défi pour les disciplines artistiques ; parmi les questions qui se posent, l'une des plus importantes est comment la bibliothèque musicale et les services d'information dans l'enseignement supérieur européen pourraient être affectés par les besoins de partage des données dans de nouveaux formats, par rapport à de nouveaux critères et avec de nouvelles échéances. Le terme « Musiciens de base » pourrait devenir bientôt un impératif plutôt qu'une simple description. L'importance des actions de représentation et de plaidoyer auprès des institutions européennes et gouvernementales se trouve renforcée par le développement des projets « U-Map » et « U-Multirank ».

Le classement universitaire « U-Multirank » a achevé sa phase d'étude de faisabilité et une version pilote plus large doit être annoncée en septembre 2011. Voici ses indicateurs de recherche : Les productions concernant les arts (définition et collecte de données), les dépenses liées à la recherche, le champ normalisé du taux de citation, les publications de recherche les plus citées, les activités de recherche interdisciplinaires, les récompenses et prix internationaux obtenus, le nombre de postes de post-doctorants, le revenu de la recherche issue de sources concurrentielles, la production de publications de recherche.

La classification européenne des établissements d'enseignement supérieur « U-Map » a connu plusieurs étapes : un premier rapport (août 2005) a défini des profils institutionnels pour établir une typologie des établissements d'enseignement supérieur en Europe ; un second rapport (septembre 2008) a établi une cartographie de la diversité, pour aboutir à une classification européenne des établissements d'enseignement supérieur. Le rapport final a été publié en janvier 2010.

Les catégories de « U-Map » se répartissent en 6 dimensions, recouvrant 25 indicateurs (sont notés en italique les critères préférentiels de l'AEC) :

Le profil des enseignements et des apprentissages

Attention portée au niveau de diplôme, variété des sujets, orientation des diplômes, dépenses d'enseignement

Le profil des étudiants

Etudiants adultes, étudiants en alternance, étudiants par correspondance

La participation à la recherche

Publications dans les revues universitaires sous la révision des pairs, publications professionnelles, *Autres productions de recherche*, production doctorale, dépenses de recherche

La participation à l'échange de savoir

Sociétés nouvellement installées, demandes de dépôt de brevet, *activités culturelles*, source de revenus issus des activités d'échanges de savoirs

L'orientation internationale

Etudiants ayant des diplômes de recherche étrangers, arrivée d'étudiants par des programmes d'échange, étudiants envoyés à l'étranger par des programmes d'échange, équipe enseignante internationale, importance de l'apport de sources de revenus de l'international

L'engagement régional

Travail sur les diplômés dans la région, nouveaux arrivants dans la région, importance des sources de revenus locaux et régionaux

D. H.

Research into higher music education and the role of the library (Vendredi 29 juillet matin)

Le thème de cette matinée était « La recherche au sein des grandes écoles de musique et le rôle de la bibliothèque ». Pamela Thompson y propose une conférence au titre quelque peu provocateur s'il n'est pas tout simplement intraduisible... En effet « The Bluffer's guide to conservatoire libraries » dont le sens approchant pourrait être « Le Petit futé des bibliothèques de conservatoire » est un résumé – plutôt un concentré - du métier de bibliothécaire de conservatoire, présenté sous la forme la plus empirique qui soit puisqu'il est articulé autour de questions quotidiennes, posées par les élèves. De nombreux collègues se retrouvent d'ailleurs dans cette « photographie » extrêmement fidèle de notre métier, entre autre, les départements de la musique des bibliothèques de recherches dans lesquelles les étudiants ne sont pas uniquement issus des universités mais pour un grand nombre, des conservatoires et écoles de musique.

Pamela Thompson précise d'entrée que si les bibliothèques de conservatoire ont grandi en général au sein de petites institutions, elles n'en demeurent pas moins obligées d'offrir les mêmes services et d'assurer les mêmes fonctions, à peu de choses près, que les bibliothèques d'institutions plus importantes et ce avec moins de ressources humaines et moins de moyens financiers. Cette donnée inconfortable de fait, nécessite d'équilibrer de la meilleure façon la qualité du travail avec son efficacité, qu'il s'agisse du service public, du catalogage, de la conservation et surtout des aspirations de chacun à devenir de véritables professionnels. Mais le fait de remplir des tâches différentes et la crainte de ne pas les accomplir comme il se devrait, nous amènent à nous questionner en permanence sur notre métier et ainsi d'essayer de le remettre en question. Une des données directement liées à l'environnement de travail des bibliothécaires de conservatoire, réside dans le fait que les lecteurs y sont des exécutants et ne conçoivent pas la venue en bibliothèque comme une fin en soi. La consultation silencieuse et attablée n'est pas le propre des élèves d'un conservatoire. Ceux-ci ont besoin plus que tout autre lecteur de voir aboutir leur recherche rapidement : les contingences dues aux concerts, concours et autres auditions en sont les principales raisons. Les exigences des classes de conservatoire – et en particulier les classes d'instrument - ne sont sans doute pas de celles qui permettent aux élèves de se débrouiller d'emblée dans une bibliothèque.

Le point culminant de cette conférence est sans doute le rapport circonstancié de questions typiques émanant de lecteurs non moins typiques lors du service public dans la salle de lecture ou lors de séances de formations bibliographiques : il faut régulièrement expliquer l'intérêt des catalogues thématiques, du RISM, des dictionnaires allemands de musique, apprendre à certains doctorants l'existence même du Grove et affronter les étonnements devant les réelles possibilités de prêt des documents, les photocopies semblant demeurer le seul support de travail connu des élèves. A partir de ces exemples parlants, où nous nous retrouvons tous, Pam Thompson élargit le débat avec des questions fondamentales : quelles options s'offrent à nous pour l'avenir ? Qu'est-ce qu'un bon service public ? Qu'est-ce qu'un bon catalogue de conservatoire ? Quels types d'accès aux documents et quels services pourrait-on offrir aux musiciens ? Comment assurer la formation de nos étudiants et stimuler leurs recherches ? Est-ce vraiment là notre rôle ? Y a-t-il des approches différentes de celle-là en Angleterre et dans d'autres pays ? Et peut-on apprendre les uns des autres, notamment lorsque la plupart d'entre nous n'ont pas les moyens ni le temps de travailler de concert afin de tirer profit de la diversité de nos pratiques ? Quels enseignements l'expérience passée peut-elle apporter à notre développement futur ?

E. M.

Bibliothèques publiques

The role of libraries towards changing needs (jeudi 28 juillet après-midi)

« La scène locale dans le réseau des médiathèques de Strasbourg » : une collection vivante, par Priscilla Winling

Cette conférence s'insérait dans la thématique suivante : "Le rôle des bibliothèques dans l'évolution des besoins". C'est bien cette problématique de l'évolution de l'offre en matière de musique qu'a évoqué Priscilla Winling, bibliothécaire au département Musique & Cinéma de la médiathèque André Malraux.

Cette médiathèque de 16 000 m², qui a ouvert en septembre 2008, est devenue la tête d'un réseau municipal ainsi que communautaire, comprenant 13 structures de tailles diverses, possédant chacune des collections musicales.

À l'heure actuelle, le département Musique & Cinéma propose 30 000 CD, environ 1 000 DVD musicaux, environ 900 ouvrages, une trentaine d'abonnements à la presse musicale papier ainsi que l'accès au dictionnaire Grove et à l'Intranet de la Cité de la Musique.

Lors de la constitution des fonds de la future médiathèque Malraux (2004-2008), la question de la place et de l'acquisition systématique et particulièrement suivie des productions musicales locales s'est posée.

Après la mise au point d'une politique documentaire spécifique, qui répondait affirmativement à la question d'un intérêt réel pour le public, une collection "Scène locale" est née en 2005. Cette collection d'environ 1000 CD aujourd'hui s'intéresse à tous les genres musicaux, du classique au jazz improvisé, en passant par la chanson française, le reggae, le rock, le métal, le rap et les musiques du monde. Les achats ne concernent pour le moment que les supports physiques.

Une démarche similaire est également entreprise depuis 2004 dans la médiathèque du Centre-Ville, qui ajoute une dimension patrimoniale à ce collectage, en destinant sa collection à la consultation sur place d'abord et au prêt ensuite lorsqu'il y a un deuxième exemplaire. Les démarches d'acquisitions prennent beaucoup de temps du fait de la non distribution commerciale des CD ou de leur absence dans le catalogue des fournisseurs.

Priscilla Winling a rappelé toutefois que dès l'origine de cette collection, l'objectif était de la faire vivre en la relayant par l'accueil de concerts ou d'actions culturelles qui verraient intervenir des musiciens locaux. Elle détaille trois formes d'événements programmés dans le réseau : "Orchestre sous écoute", "L'heure Instrument" et un festival, "Scène locale des médiathèques de Strasbourg".

"Orchestre sous écoute" permet à une centaine de personnes, accompagnées par les bibliothécaires, d'assister à une répétition de la "Philharmonie de Strasbourg", orchestre plus que centenaire bien connu des mélomanes strasbourgeois. Les oeuvres répétées sont expliquées et commentées par le chef d'orchestre à un public qui peut choisir de s'asseoir à côté des musiciens et rester près d'eux pendant la répétition. Le public a la possibilité de changer de place chaque demi-heure. Cet événement attire à chaque fois une centaine de personnes de tous âges. Cette occasion de faire l'expérience de la musique autrement est plébiscitée tant par les musiciens, ravis d'expliquer leur métier, les petites astuces, etc., que par le public.

"L'Heure Instrument" est une conférence musicale dédiée à la découverte d'un instrument via la pratique d'un musicien de la région et le répertoire qu'il utilise. Saz, shamisen, orgue de barbarie, instruments jouets... : les bibliothécaires ont pris le parti de présenter des instruments peu vus ou connus de notre public. Ces conférences se terminent habituellement par des petits concerts. Leur aspect intimiste permet au public d'aborder facilement le musicien pendant et après son intervention, voire avec son autorisation, de toucher et manipuler l'instrument.

Enfin, une fois par an, depuis 2009, une série de concerts est organisée pendant la deuxième quinzaine de janvier dans le réseau des médiathèques.

Le principe ? Un groupe, une date, une médiathèque, etc. sont le point de départ de ces manifestations dont l'entrée est libre. Le succès ne se dément pas (le taux de remplissage a été de 85 % pour l'édition 2011) et chaque édition a vu sa programmation augmentée. Il permet tant à un public qui ne vient jamais en médiathèque qu'à des usagers habituels, d'offrir une proposition de musiques actuelles - mais

le classique et le jazz ne sont pas en reste - dans un cadre atypique mais aux conditions matérielles tout à fait satisfaisantes et professionnelles (régie technique et sonore).

Priscilla Winling a conclu sa présentation en affirmant que ces actions culturelles visent clairement à démontrer que les bibliothécaires musicaux ont et peuvent jouer un rôle alternatif dans le tissu économique musical de la région et a évoqué les projets futurs de la médiathèque (acquisition de productions digitales, captation et podcast des concerts et conférences etc.)

P. W.

Bibliothèques de recherche

National libraries – music collections (mardi 26 juillet)

La place des collections musicales dans les bibliothèques nationales a été abordée à travers 4 exemples concrets (British Library, Österreichische Nationalbibliothek, Bibliothèque nationale Széchényi de Budapest, National Library of New Zealand). Ces établissements ont connu de profondes réformes d'organisation ces dernières années qui pour chacun, à des degrés divers, ont abouti à restreindre l'autonomie de la gestion bibliothéconomique des collections spécialisées (centralisation des filières du catalogage, de la conservation et de la numérisation). A La British Library, un service des Collections musicales a désormais la responsabilité des 100 mille manuscrits musicaux, 1,5 millions éditions musicales, 2 millions enregistrements sonores, des ouvrages, périodiques, programmes de concert. Ce regroupement ne se retrouve pas topographiquement dans une salle de lecture, des services sur place et à distance ou un catalogue particulier. L'activité essentielle de l'équipe de ce service consiste dans le développement des collections physiques (dépôt légal de l'édition musicale, acquisitions courantes et patrimoniales) et dématérialisées (dépôt légal et acquisitions numériques, constitution d'une collection numérique et définition de nouveaux outils et produits adaptés à la musique). Elle se manifeste également à travers l'expertise et la coopération nationale et internationale : participation à des portails de ressources tels le Concert programmes, le RISM, Medieval music, Music Treasures Consortium (avec, notamment, la Bibliothèque du Congrès et la Juilliard School de New York)...

Le résultat de la réorganisation des départements Musique des bibliothèques nationales de Vienne et Budapest est exposé très négativement par leur responsable respectif.

Seul motif de satisfaction reconnu par Thomas Leibnitz (Österreichische Nationalbibliothek) son département, réduit à une équipe de 5 personnes, est resté situé dans le cœur historique de la ville de Vienne. Sinon, le tableau est très sombre : perte du statut de fonctionnaire des employés, déplacement vers des services support de toutes les tâches : catalogage, conservation, valorisation, etc. et de l'essentiel des responsabilités scientifiques (rôle seulement de conseil pour les acquisitions et programmes de numérisation). En outre, la collection musicale est limitée à la musique notée éditée : les manuscrits musicaux relevant de la collection des manuscrits, l'iconographie musicale de la collection des images, etc.

A Budapest également les collections du département de la musique ont-elles aussi été amputées (l'opéra revenant par exemple au département des manuscrits) mais le point le plus négatif souligné là encore par Balázs Mikusi est la contrainte financière et politique (fort impératif « national ») imposée pour les acquisitions et la valorisation. En pleine année Liszt, paradoxalement, on a exclu la musique du programme de conversion rétrospective du catalogue général.

A Wellington, du fait là encore d'une restructuration de la bibliothèque nationale, la musique n'a plus aucune visibilité dans l'organigramme. Roger Fleury, par ailleurs président de IAML, lance un appel à la communauté des bibliothécaires musicaux pour remettre en valeur la spécificité des collections et savoirs musicaux. On débat de l'opportunité de créer une branche des bibliothèques nationales au sein de l'association et on décide, dans un premier temps, de programmer une table ronde sur des sujets intéressant les responsables des collections musicales de bibliothèque nationale lors des prochaines conférences annuelles.

E. G.

Sessions des commissions spécialisées

Groupe de travail sur les programmes de concerts (*mercredi 27 juillet*)

Rupert Ridgewell (British Library), chef de projet, a fait une démonstration des nouveautés et améliorations de la base Concert Programmes (www.concertprogrammes.org.uk) : accès par institution, puis par collection ou fonds, parfois plus détaillé, jusqu'à la pièce ; accès géographique, par période, par sujet.

La base s'est dotée d'un nouveau serveur et son projet de fusion avec la base de recherches de collections musicales Cecilia, est à l'étude.

Paul Banks a annoncé l'arrivée au Royal College of Music de la collection de programmes de Wigmore Hall, qu'un bénévole est entrain de décrire pièce à pièce. C'est une exception, car la liste des fonds d'archives offerte sur le site web, propose la plupart du temps un lien vers des inventaires en format PDF.

Marguerite Sablonnière fait un bref résumé de la situation en France où en dehors du RPCF (Répertoire des programmes de concerts français), les collections de programmes ne sont pas signalées. La base de données du RPCF a été conçue par des musicologues et s'attache à détailler certains corpus de programmes, et ne s'est pas donnée pour but le signalement des collections.

Thomas Aigner (Wienbibliothek im Rathaus - Autriche), fait remarquer que son institution ne pourra pas participer à la base des programmes de concert avant qu'elle soit internationale. Il suggère par ailleurs de se rapprocher du groupe VIFA qui développe déjà une interface de recherches des ressources musicales dans le monde germanique.

Un guide de description des collections de programmes est disponible. Le groupe français propose de le traduire.

M.-G. S.

Commission de catalogage

Implementing standards in cataloguing music (*vendredi 29 juillet matin*)

En première partie de cette séance, plusieurs orateurs ont confronté leur point de vue et leur expérience sur l'avancée de la validation et de la mise en place de RDA.

Geraldine Ostrove de la Policy and standard division de la Bibliothèque du Congrès a fait un rappel historique de l'élaboration de RDA et donné la position de la Bibliothèque du Congrès – partagée par les bibliothèques américaines d'agriculture et de médecine- quant à sa mise en oeuvre. Cette position se fonde sur les résultats d'un test qui a concerné 50 catalogueurs répartis dans 23 bibliothèques. A cette occasion ont déjà été produits des outils méthodologiques en ligne. La recommandation de modifications et la définition de priorités dans la mise en œuvre seront exposées au prochain Joint steering commity en novembre 2011 à Glasgow. Aucune production courante selon ces règles n'est envisagée avant 2013 et on ne prévoit aucune conversion rétrospective des millions de notices produites en AACR. Cependant est mis en place un PCC (program for cooperating cataloguing) associant 700 bibliothèques du monde entier qui proposera des exemples, des outils pédagogiques et des autorités. En outre cette période de transition doit voir une initiative majeure : l'instruction d'un modèle remplaçant MARC et au-delà la définition d'un nouveau cadre pour le traitement bibliographique.

Joseph Hafner de l'Université McGill (qui, lors de la même séance, est élu président de la commission du catalogage) donne de brèves nouvelles du Canada : préparation de la traduction française (avec la BnF) de RDA et mises à jour de certaines fonctionnalités d'OCLC (notamment un lien avec RDA Toolkit). OCLC attend également janvier 2013 avant d'intégrer certaines règles de RDA dans WorldCat et participe au PCC.

Massimo Gentili-Tedeschi, enfin, fait part de la mise en place en Italie d'un nouveau code de catalogage fondé sur FRBR. Les bibliothèques italiennes sont en attente d'évolution de RDA :

meilleure prise en compte de FRBR et modification significative de la structuration du catalogue. Elle supposerait un important investissement financier et personnel.

Le programme aborde ensuite ISNI. C'est Andrew MacEvan de la British library qui présente la structure et l'organisation de ce nouvel identifiant normalisé des noms. Il identifie les identités publiques sous lesquelles personnes ou collectivités exercent une activité. Cette norme complète l'arsenal des identifiants de contenu ou de manifestation. Elle s'est appuyée sur les projets FRANAR et Inter Party et a rencontré l'intérêt convergent des sociétés de gestion de droits, des e-commerçants et des documentalistes. Il s'agit d'un identifiant « pivot » et non d'un élément d'information en soi ; c'est un code non significatif et univoque. Son adoption est recommandée dans différents projets et programmes notamment Harrow ou i-tunes. Un consortium a été constitué pour sa gestion internationale (Cisac, Ifpro, International performer's database association, Proquest, OCLC, CENL). Le système sera opérationnel en novembre 2011 avec une base de 3 millions d'ISNI.

Enfin, en l'absence de l'orateur, est lue une contribution émanant de l'Université de Denton (Texas) sur l'évolution souhaitée de la liste d'autorité sujets de la Bibliothèque du Congrès : adaptation du vocabulaire aux domaines de la musique et déconstruction de la structure.

E. G.

Sous-commission ISBD et musique (*lundi 25 et mercredi 27 juillet*)

Ce groupe a été constitué pour accompagner le travail de l'IFLA sur la révision de l'ISBD. Rappelons que IAML, dès leur élaboration puis lors de leur révision au début et à la fin des années 1970, a été consultée par l'IFLA comme expert pour la rédaction des versions 1 et 2 des ISBD PM (musique notée) et NBM (supports non-livres à contenu musical, notamment enregistrements sonores).

Il s'agissait à ce moment précis de la procédure d'établissement d'un ISBD consolidé unique en lieu et place des ISBD spécialisés par type de document ou support de préparer la réunion du groupe de révision de l'ISBD lors du congrès de l'IFLA à Porto-Rico. Massimo Gentili-Tedeschi qui anime la sous-commission ISBD et musique est en effet membre de ce groupe de l'IFLA.

Lors de ces deux séances de travail, fort peu fréquentée mais où figurent des représentants très actifs et concernés de la Bibliothèque du Congrès, de l'Université McGill de Montréal, du catalogue collectif italien des documents musicaux..., ont été examinés et discutés divers propositions et commentaires proposés à l'IFLA. Parmi les plus importants : l'extension (contrôlée et définie) du périmètre de l'ISBD à des documents non publiés et la mise à jour des éléments de la description bibliographique les plus spécifiques à ceux-ci : désignation du type de document, source d'information retenue pour la transcription, adresse, identifiant...

Tout en soutenant la position italienne d'élargir le champ de l'ISBD le groupe exprime plusieurs recommandations visant à laisser ouvert, modulable et compatible avec d'autres schémas d'organisation des éléments d'information -notamment ISAD (G)- le recours à l'ISBD pour la description des manuscrits musicaux.

E. G.

Sous-commission UNIMARC (*jeudi 28 juillet toute la journée*)

La sous-commission UNIMARC a tenu deux sessions de travail au *Trinity College*, à Dublin, dans le cadre de sa neuvième réunion annuelle. Les deux sessions ont été co-dirigées par Isabelle Gauchet Doris (Centre de documentation de la musique contemporaine, Paris), actuelle présidente de la sous-commission, et Massimo Gentili-Tedeschi (Ufficio Ricerca Fondi Musicali, Milan), ancien président, et par ailleurs membre du Comité italien UNIMARC. La secrétaire, Tiziana Morsanuto (Venise), n'a pas pu participer à la conférence.

Les participants étaient les suivants : Cristina Farnetti (Direzione generale per gli Archivi, Rome, Italie), Robert Foster (Kings College, Londres, Royaume Uni), Anke Hofmann (Hochschule für Musik

und Theater, Leipzig, Allemagne), Marguerite Iskenderian (Brooklyn College Library, Brooklyn, USA) et Mari Itoh (Aichi Shukutoku University, Aichi-gun, Japon). Ont été successivement étudiés :

1 Les décisions du PUC arrêtées lors de sa 22^e réunion à Lisbonne en 2011.

Le Comité français UNIMARC (CfU) a présenté au *Permanent UNIMARC Committee* (PUC), en mars dernier à Lisbonne, plusieurs propositions de modifications du format UNIMARC Bibliographique et Autorité pour rendre compte du modèle FRBR (et du nouveau code de catalogage RDA), en intégrant notamment le niveau de l'œuvre et celui de l'expression des FRBR (qui n'existent pas dans l'actuel format UNIMARC). Les entités *œuvre* et *expression* seront ainsi traitées en notices d'autorité (Unimarc/A), la *manifestation* en notice bibliographique (Unimarc/B). Pour l'*item*, il faudrait utiliser et développer le format Unimarc/H. Les zones de U/B et U/A à modifier ou à créer sont listées dans la proposition 2011/23 (création de 4 zones dans U/B, de 33 zones dans U/A, modification de 11 zones dans U/A). Le PUC a donné son accord de principe aux propositions du CfU. Toutes les zones relatives à l'expression ont été acceptées avec le statut "provisoire".

Les points essentiels sont les suivants :

- **Pour les titres identifiant les œuvres et les expressions**
 - Création de nouvelles zones (U/A and U/B) pour les données « FRBRisées » :

Unimarc/A -- Notices d'œuvre (pas de nom associé au titre)

231 Point d'accès autorisé – Titre (Œuvre)

Unimarc/A -- Notices d'œuvre (nom du créateur associé au titre)

241 Point d'accès autorisé – Nom / Titre (Œuvre)

Unimarc/B -- Notice de manifestation (pas de nom associé au titre de l'œuvre)

506 Titre uniforme – Identification d'une œuvre

507 Titre uniforme – Identification d'une expression

Unimarc/B -- Notice de manifestation (nom d'un créateur associé au titre de l'œuvre)

576 Nom / Titre uniforme – Identification d'une œuvre

577 Nom / Titre uniforme – Identification d'une expression

- **Pour les noms (de personnes, collectivités, familles) associés aux œuvres et aux expressions**
 - Utilisation et développement du bloc 5xx d'Unimarc/A, avec une déclinaison analogue aux 7xx d'Unimarc/B :
 - 5x0
 - 5x1 (nouvelles zones)
 - 5x2 (nouvelles zones)
 - Création d'une nouvelle position (4) dans la sous-zone \$5 de 5x0, pour exprimer la relation entre le nom en 5xx et le titre cité dans le bloc 2xx d'Unimarc/A :

Unimarc/A -- Notices d'œuvre

5x0 Nom du créateur associé au titre

\$5, pos. 4 (nouveau) : a Créateur

Les nouvelles propositions du Comité français UNIMARC relatives aux entités œuvre et expression des FRBR sont répertoriées dans le rapport du PUC. Nous soulignons notamment les suivantes :

2011/7 : U/A 231, 431, 531, 731 (Zones d'Unimarc/A correspondant aux différents points d'accès Titre dans la notice d'*œuvre*).

2011/9 : U/A 241, 441, 541, 741 (Zones d'Unimarc/A correspondant aux différents points d'accès Nom/Titre dans la notice d'*œuvre*).

2011/11 : U/A 500, 510, 520 (Limitation de la répétabilité de ces zones aux cas où elles sont employées pour le nom d'un créateur FRBR).

2011/12 : U/A 501 (Création d'une zone pour « Point d'accès – Nom de personne associé à l'œuvre »).

2011/14 : U/A 511 (Création d'une zone pour « Point d'accès – Collectivité associée à l'œuvre »).

2011/19 : U/B 506 (Création d'une zone « Titre préféré – Identification d'une œuvre » pour le niveau *Manifestation* de FRBR).

2011/20 : U/B 507 (Création d'une zone « Titre préféré – Identification d'une expression » pour le niveau *Manifestation* de FRBR).

2011/21 : U/B 576 (Création d'une zone « Nom / Titre préféré – Identification d'une œuvre » pour le niveau *Manifestation* de FRBR).

2011/22 : U/B 577 (Création d'une zone « Nom / Titre préféré – Identification d'une expression » pour le niveau *Manifestation* de FRBR).

DECISION

Obtenir des informations détaillées sur la structure et le contenu de ces nouvelles zones.

2. Mise à jour des étiquettes mentionnant l'ancienne zone 145 au lieu de la zone 146

Cette action anticipe la publication par le PUC de *UNIMARC Bibliographic Format 4th ed.* et/ou d'un correctif en ligne pour *U/B 3rd edition*.

Les étiquettes mentionnant l'ancienne zone 145 au lieu de la zone 146 et nécessitant donc une mise à jour sont la 128, la 302 et la 500.

128 : tous les exemples de cette zone ont été révisés pendant la seconde session de travail.

DECISIONS

Faire relire les exemples révisés par les membres de la sous-commission, puis envoyer la version révisée de la zone 128 au PUC.

Rédiger une recommandation pour les étiquettes 302 et 500 à l'intention du PUC (remplacement de 145 par 146 dans U/B et U/A).

3. Définition du code 755 « *Vocalist* »

La définition actuelle du code 755 (*Vocalist = Person or organization who principally exhibits singing skills in a musical or dramatic presentation or entertainment*) n'est pas assez précise (cf. pour la traduction française : Exécutant vocal = Personne qui déploie essentiellement des compétences relevant du chant au cours d'une représentation ou autre manifestation musicale ou théâtrale).

Les utilisateurs ont du mal à savoir quand utiliser le code 755 au lieu du 721 (*Singer = Chanteur*). Après discussion, les participants s'accordent sur la définition suivante, qui s'appuie sur l'analyse proposée dans le compte rendu de Moscou (point n° 3) :

755 - Vocalist = Person or ensemble who principally exhibits special vocal skills and/or techniques in a musical or dramatic presentation or entertainment

que l'on pourrait traduire ainsi : « Personne ou ensemble qui déploie essentiellement des compétences et/ou techniques vocales spécifiques au cours d'une représentation ou autre manifestation musicale ou théâtrale ».

DECISIONS

Après validation par les membres de la sous-commission UNIMARC, et transmission au CfU, proposer cette nouvelle définition au PUC.

Ajouter un commentaire et des exemples sur la page web de la sous-commission.

4. Information relative aux listes de codes musicaux publiées dans le *UNIMARC Manual: Bibliographic Format*

Il est important de signaler à la communauté des utilisateurs que pour bénéficier des dernières mises à jour, il est préférable de se reporter aux listes de codes musicaux publiées sur la page web de la sous-commission UNIMARC plutôt qu'à celles présentes dans le *UNIMARC Manual : Bibliographic Format*.

DECISIONS

Vérifier que les listes de codes sont à jour.

Demander au PUC de signaler que les listes de codes en ligne sur le site de l'AIBM sont plus à jour que celles publiées dans les versions imprimées des manuels UNIMARC, partout où il est fait référence à ces listes (*UNIMARC Manual* et site officiel du PUC, avec un lien direct vers les listes en ligne).

5. Propositions relatives aux nouvelles zones 128 et 146 dans le *UNIMARC Manual: Authorities Format*

Suite au départ à la retraite en 2010 de Christiane Kriloff, qui préparait les propositions relatives à la création de zones 128 et 146 dans Unimarc/Autorité, ces propositions sont restées en suspens. Il faudrait les finaliser, en portant une attention particulière à la révision des exemples.

En ce qui concerne la révision et la rédaction des *UNIMARC Guidelines for Music*, la sous-commission a conclu que l'état actuel des forces de travail ne permet pas de poursuivre cette tâche.

DECISIONS

Demander au PUC si ce projet de propositions a déjà reçu un accord de principe.

Envisager une collaboration avec le Comité français UNIMARC afin d'achever ces propositions.

6. Evolution des listes de codes pour la distribution d'exécution

A/8. *Electric / electronic instruments and devices*
et **computerized tape**
et **tape**

Avec l'évolution des technologies, la musique électroacoustique n'est plus enregistrée et conservée sur bande, mais sur des supports électromagnétiques et numériques. Quel code, quel terme utiliser désormais pour décrire ce type de musique ? (*musique pour support numérique ? music for digital medium* en anglais ?)

Pouvons-nous utiliser le code *ect*, qui correspond actuellement au terme "computerized tape" (en français « bande réalisée par ordinateur, son fixé »), et envisager une évolution du terme correspondant ? Ou serait-il préférable de créer un nouveau code, qui ne ferait plus référence à « tape » mais désignerait explicitement les nouveaux supports ?

DECISION

Prendre contact avec des compositeurs contemporains, des musiciens et des centres spécialisés en musique électroacoustique pour avoir leur avis.

7. Maintenance des listes de codes

La sous-commission UNIMARC est en charge de la maintenance et de la mise à jour des listes de codes pour la distribution d'exécution (146) et pour la forme musicale de l'œuvre (128).

Suite à la décision prise à Moscou en 2010 (identifier et contacter les comités UNIMARC des groupes nationaux de l'AIBM et/ou des membres de l'AIBM et/ou d'autres institutions or organismes qui pourraient participer à la mise à jour des listes), il n'y a pas eu d'avancée significative. Un travail approfondi sur les listes de codes pourrait être envisagé pour les prochaines années, notamment l'ajout de définitions pour préciser certains termes.

DECISION

Demander aux membres de la sous-commission de vérifier les termes des listes de codes et de suggérer des évolutions si besoin.

8. Site web de l'AIBM

Le site web de l'AIBM (www.iaml.info) permet désormais aux membres autorisés de faire eux-mêmes les mises à jour ou les modifications sur leurs pages, avec l'assistance du webmestre du site.

DECISIONS

Transmettre au webmestre la liste des membres autorisés (membres actifs de la sous-commission), à savoir : Isabelle Gauchet Doris, Massimo Gentili-Tedeschi, Tiziana Morsanuto).

Demander au webmestre s'il est possible de mettre en place un outil de collaboration en ligne pour les membres de la sous-commission (par exemple *PBworks*).

9. Divers

Nous suggérons une réflexion sur l'avenir de la sous-commission :

- sur son mode de fonctionnement : distinguer les membres actifs des observateurs (il faudrait davantage de membres actifs si nous voulons envisager de nouveaux chantiers), développer les liens avec la Commission Catalogage afin d'avoir une meilleure visibilité de la sous-commission ;
- sur la définition de ses sujets et objectifs, étant donné à la fois le contexte (évolution des formats MARC pour intégrer le modèle FRBR et le nouveau code de catalogage RDA) et l'intérêt de travailler en synergie et en complémentarité avec les comités UNIMARC nationaux (France, Italie, etc.).

DECISIONS

Transmettre ces réflexions au nouveau *Strategy Committee* de l'AIBM (qui a été créé pendant la conférence de Dublin).

I. G. D.

Sessions des projets

RILM (Répertoire international de littérature musicale) (*déjeuner de travail, lundi 25 juillet, session publique mardi 26 juillet, séance de travail mercredi 27 juillet*)

Comme chaque année, la rédactrice en chef du Centre International du RILM à New-York, présente une vue d'ensemble de cette bibliographie internationale recensant plus de 650.000 notices en 214 langues dans 151 pays. Tous les types de documents sont couverts par le RILM, dont les publications en ligne, les articles de journaux et de magazines, les livres, les thèses, les actes de colloque, les mélanges, les comptes rendus, les éditions critiques, et d'autres encore.

Pour 2011, à la date du 30 juin (les comptes sont faits toujours de juin à juin), 39.796 publications ont enrichi la base en ligne. Il faut bien distinguer les simples références bibliographiques (citations), avec

les résumés (abstracts), et les comptes rendus (reviews). En principe, dans le comité France, nous nous efforçons de faire des résumés et évitons autant que possible de signaler par de simples références, les ouvrages publiés en France, dans la base du RILM. En revanche, par manque de temps et de moyens cette fois, nous comptons très peu de comptes rendus.

Par rapport à l'an dernier, on note à peu près le même nombre de signalements de références bibliographiques contre un nombre sensiblement supérieur de résumés. Quelques aspects de la base en ligne ont changé (voir infra), notamment dans le système de classification et l'appellation de certains documents. Les inscriptions sont restées stables mais la consultation s'est considérablement accrue.

Le plus important reste que le RILM continue de servir le mieux qu'il peut le monde universitaire, sachant que les suggestions et apports sont toujours les bienvenus.

Cette année les comités nationaux du RILM ont publié 13.699 résumés, 18.695 références bibliographiques et 1201 comptes rendus. (Contre 12.592, 18.301 et 1310 l'an dernier). Nos collègues de Chine ont enrichi la base de plus de 4000 notices cette année, 3000 pour l'Allemagne, 2400 pour les Etats-Unis et plus de 1200 pour la Russie et la Pologne chacune. Le comité néerlandais a lui, publié plus de 500 notices. Sinon, une moyenne entre 100 et 500 notices, a pu être établie pour les pays suivants : Afrique du sud, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Corée, Croatie, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Japon, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie et Slovénie. Les comités nationaux des pays plus petits qui contribuent activement à la rédaction de résumés sont ici grandement remerciés. Nous sommes ravis d'accueillir en notre sein un nouveau comité national à Chypre, représenté par Annini Tsiouti. Rappelons que les comités nationaux sont la force de la base en ligne et permettent sa couverture internationale.

Comme toujours, le Centre international du RILM fait de son mieux pour ajouter à sa base des publications qui n'émanent pas des comités nationaux – grâce au masque de saisie *Submission by individual* qui est une forme simplifiée par rapport à la base IBIS- Cette année, 22.261 notices ainsi que 4448 comptes rendus ont été enregistrés par ce biais au Centre international du RILM. Cependant, le Centre ayant parfois un accès limité ou pas d'accès du tout aux publications dans de nombreux pays, il est alors évident que le seul moyen d'assurer leur représentation dans le RILM reste l'aide locale. C'est à cette fin que le RILM souhaite d'une part établir de nouveaux comités dans les pays qui ne participent pas activement pour le moment, et d'autre part, pouvoir ajouter des collaborateurs aux comités en place qui n'arrivent pas à suivre et donc à couvrir les publications de leur pays. Pour ce dernier point, devant être éclairci au cours des sessions de travail, car il intéresse un grand nombre de représentants du RILM, le temps a manqué.

En honneur au pays d'accueil, une partie de la présentation de Barbara Dobbs-Mackenzie s'attarde sur le Comité national irlandais pour le RILM et détaille l'historique et le bilan de ce comité, avec les difficultés rencontrées et les solutions trouvées par l'équipe.

Catherine Ferris a ainsi créé une série de vidéos didactiques pour encourager les auteurs de notices dans le RILM. Ces exemples vivants, visibles sur Youtube (www.youtube.com/user/RILMIreland.) montrent comment enregistrer une notice pour les monographies, les articles dans un périodique, les articles dans un symposium, les thèses, les ressources électroniques et les comptes rendus. L'idée de ces démonstrations pédagogiques est née au dernier Colloque du SMI (Society of Musicology in Ireland) qui s'est tenu en juin dernier. On a profité de l'occasion pour faire figurer une de ces vidéos sur la page du RILM Irlande du site de la SMI.

Au cours de cette même session publique, un point très intéressant a été fait sur la musicologie en Irlande par Maria McHale. Cette conférence qui avait pour titre « Musicologie en Irlande : un paysage changeant », a permis de faire le point sur l'état présent et à venir de la musicologie en Irlande auprès d'un grand nombre d'auditeurs étrangers, responsables de bibliothèques et fonds d'archives. L'approche historique de cette conférence lui a donné toute sa substance et a certainement incité les professionnels de la musique que nous sommes, à nous pencher sur la « chose » musicale dans ce pays proche mais complexe. Dans sa présentation, Maria McHale est partie de l'ouvrage d'Aloys Fleischmann, *Music in Ireland*. Publié en 1952, ce livre précurseur qui fit école était un remarquable panorama embrassant de nombreux domaines et qui présentait une multitude de rapports, entre autres sur l'éducation musicale, le métier de musicien, ainsi qu'une foule de précisions sur les collections de

musique. Ce fut là un tableau révélateur de la condition de la musique en Irlande dans les années cinquante. Bien que la situation décrite fût plutôt mauvaise, l'essor exponentiel de la musicologie en Irlande depuis une soixantaine d'années n'est plus à démontrer, en témoigne cet événement marquant qui verra le jour en 2011, celui de la publication de *Encyclopaedia of Music in Ireland*. Cette réalisation représente le fruit des efforts conjugués de plus de deux cents spécialistes dont la plupart résident en Irlande. Dans sa communication, Maria McHale s'est proposée de broser un tableau synthétique des publications musicologiques des trente dernières années en Irlande – période qui a vu cet essor de la musicologie arriver à maturité – avant d'examiner les différents facteurs qui ont contribué à leur développement.

Au cours *des sessions de travail*, les responsables des comités nationaux posent les questions qu'ils ont préparées aux deux représentants du RILM à New-York, à savoir Barbara Dobbs-Mackenzie (bmackenzie@rilm.org) et Zdravko Blazekovic (zblazekovic@gc.cuny.edu). Ces questions portent sur les difficultés rencontrées au cours de l'année passée et sur les améliorations souhaitées. Cette année, nombreuses sont celles qui concernent le masque de saisie de la base IBIS (base des comités nationaux où sont rédigés et enregistrés les résumés) ainsi que sur les cadres de classement. Malgré une classification riche et en perpétuelle amélioration chaque année (Plus de 100 domaines avec une multitude de subdivisions), les « rilmeurs » - car c'est ainsi que l'on nomme en France les auteurs de résumés - sont souvent embarrassés pour intégrer une publication dans les cadres de classement prévus par le RILM. Ce sont des questions régulièrement évoquées dans les rapports annuels des groupes nationaux. Les auteurs de résumés décident alors, en concertation ou pas avec le comité national, et souvent de façon arbitraire, du domaine auquel va se rattacher un ouvrage. Les discussions constructives autour de ces problèmes se font à l'occasion de ces *Working Group Session* lors des rencontres internationales organisées chaque année par IAML (AIBM)

Quelques nouveautés pratiques ont été présentées :

Appel aux collaborations d'auteurs : Les chercheurs en musicologie sont invités à vérifier dans la base du RILM que leur bibliographie figure au complet. Ce simple geste s'ajoute aux efforts des comités nationaux et ceux de l'équipe de New-York pour enfin assurer une couverture complète au RILM. De plus, maintenant que le RILM a une moyenne de 300 000 consultations par semaine, il devient incontournable pour les auteurs de voir figurer leurs publications dans la base.

Quelques changements dans la classification : Sans trop rentrer dans les détails, notons dans ce rapport quelques nouveautés concernant la classification des documents dans cette année 2011 : Toutes les publications regardant la musique asiatique étaient rangées – et ce depuis le début du RILM – dans la classe 33 *Ethnomusicology : Asia* ce qui laissait à penser que les études musicologiques avaient toujours un rapport avec l'ethnomusicologie dès lors qu'elles étaient publiées en Asie, ce qui est gravement réducteur. Donc le précédent cadre de classement appelé *Ethnomusicology (30-39)* a été renommé *Traditional music and non-Western art music*.

Ex. Asia (class 33) est subdivisée comme suit : Asia : General (33.0) ; Asia : Traditional music (33.1), et Asia : History of art music (33.2)

D'autre part *Jazz and Blues (class 38)* ainsi que *Popular music (class 39)*¹ qui se trouvaient auparavant sous le chapeau *Ethnomusicology* ont leur entrée propre et indépendante.

Nouvelles classifications à retenir :

- *Popular music (39)* est géographiquement subdivisé par continent
- *Literature (78)* est subdivisé comme suit : Les études littéraires comme discipline (78.1), les textes de musique chantée (78.2)
- *Religion : Protestant (94)* est subdivisé par les dénominations suivantes : *Lutheran (94.1)*, *Calvinist (94.2)*, *Anabaptist (94.3)*, *Anglican/Episcopal (94.4)*, *Baptist (94.5)*, *Methodist (94.6)*, *Pentacostal (94.7)*, *Adventist (94.8)*

¹ D'autres domaines de classification ainsi que des nouvelles subdivisions dans les cadres de classement seront à votre disposition dans un prochain rapport.

E. M.

Sessions des comités

Le plus productif est, comme il se doit, le

Comité de programmation

Marguerite Sablonnière et Marie-Gabrielle Soret ont été invitées, au titre de leur fonction dans la branche professionnelle des Archives, au déjeuner organisé par le comité de programmation le mardi 26 juillet. Il s'agissait, d'une part d'impliquer davantage les présidents de branches professionnelles dans les orientations des sessions et le choix des communications faites lors des congrès, d'autre part, d'examiner les propositions faites par le comité d'organisation du prochain congrès qui se tiendra à Montréal, du 22 au 27 juillet 2012 et au cours duquel des communications en français (langue officielle de l'AIBM avec l'anglais et l'allemand) sont vivement souhaitées.

M.-G. S. & M. S.

Music libraries tomorrow (lundi 25 juillet matin)

« *Bibliothèques, archives, musées : pour une approche globale du patrimoine musical* »

Federica Riva, bibliothécaire en chef au « Conservatorio di musica L. Cherubini » à Florence, a situé son exposé dans le contexte politique et social actuel. A l'échelle internationale, la défense de la culture est une composante essentielle de la lutte pour la démocratie et son approfondissement. Les réseaux sociaux, le développement de la numérisation des biens culturels devraient permettre de répondre aux aspirations qui se manifestent dans les pays arabes ainsi qu'en Europe, lorsque la culture est menacée. Federica Riva en veut pour preuve, dans le cas de l'Italie, le sondage réalisé à Naples sur les monuments à sauver². C'est une bibliothèque qui arrive en second, la Biblioteca di storia Patria, avec 35,6% des voix, juste après le Théâtre Trianon (36,3%), la Biblioteca del Conservatorio à Naples arrive, elle, en quatrième position, avec 6% des voix.

Europeana permet d'ores et déjà à tout le monde d'explorer les ressources numériques des musées, bibliothèques, archives et collections audiovisuelles. Ce portail donne accès, sur internet, dans un espace multilingue, à la riche diversité du patrimoine culturel et scientifique de l'Europe. (<http://www.europeana.eu/portal>)

L'aspect le plus original dans la communication de Federica Riva, c'est l'accent mis sur les nouvelles missions des bibliothèques/archives/musées au sein des conservatoires. En effet, dans le cadre du processus de Bologne, la fonction de préservation et de transmission des connaissances s'accroît d'une dimension pédagogique qui doit s'appuyer sur la synergie des ressources de l'école de musique, de sa bibliothèque et de ses archives. L'élève instrumentiste, qui devra désormais rédiger un mémoire ou une thèse, trouvera dans le lieu même l'histoire de son instrument, de sa discipline, et de son enseignement. Il pourra ainsi inscrire son apprentissage musical dans une continuité institutionnelle.

En s'attachant à recueillir les legs des anciens professeurs, à suivre le devenir des étudiants, la bibliothèque du conservatoire aide ses utilisateurs, tant étudiants que professeurs et chercheurs, à situer leur parcours individuel dans une histoire collective. Cette inscription mémorielle, grâce au rôle des bibliothèques de conservatoire, est essentielle aux étudiants, pour comprendre le sens de leur investissement. Conserver dès lors ne s'entend plus dans un sens passéiste, mais dans celui de « nourriture du futur ».

Federica Riva a insisté plusieurs fois sur la question du sens et du développement de la connaissance, en affirmant avec force : « *nos utilisateurs ne sont pas des clients, et nous devons travailler avec eux* ». Cette volonté exige que les biens culturels soient accessibles à tous grâce à la numérisation.

² <http://corrieredelmezzogiorno.corriere.it/appsSondaggi/votazioneDispatch.do?method=risultati&idSondaggio=8585>

L. L.

Celtic song and “Scottish” airs (lundi 25 juillet après-midi)

« *Minstrels and metaphors: The hidden messages in early 19th century Celtic song collections* »

Dans ses recherches sur le recensement des chants écossais à la fin du XVIIIe et au début du XIXe, Karen McAulay (Royal Scottish Academy of Music & Drama, Glasgow) s’est intéressée aux matériaux para-textuels qui les accompagnent et qui sont assimilés à tort aux prétendus « écrits des ménestrels » que l’on retrouve dans la littérature de cette époque. Elle souligne notamment que les livres qui présentent ces chants sont quelquefois caractérisés – du moins ceux dont les compilateurs ont une tournure d’esprit littéraire – par les métaphores des fleurs sauvages, des bijoux somptueux et des rivières ondoyantes. Il en va de même pour les livres de chants celtiques de cette époque, qui nous ramènent sans cesse aux temps de jadis, anciens jours des ménestrels et des bardes, des harpes pleureuses et des chanteurs ambulants mélancoliques. Dans sa communication, Mme McAulay s’est proposé de comparer ces collections écossaises avec leurs contemporaines irlandaises – partageant ménestrels et bardes, mais sans user nécessairement des mêmes métaphores tirées de la nature – afin de vérifier son hypothèse selon laquelle ces images et métaphores peuvent être considérées comme le reflet des préoccupations culturelles et véritablement nationales de leur époque. D’après Mme McAulay ces collections de chants pré-victoriennes trop souvent négligées, méritent plus d’attention et sont certainement dignes de figurer en bonne place dans les bibliothèques musicales d’aujourd’hui.

« *Pirate editions of music in the late 18th - early 19th century: A case study of Hime’s edition of “A select collection of original “Scottish” airs* »

Dans sa communication, Almut Boehme (National Library of Scotland, Edinburgh) fait remarquer que les lacunes de la législation du droit d’auteur au XVIIIe et au début du XIXe siècle avaient permis à nombre d’éditeurs de faire paraître des publications non autorisées légalement, sans s’exposer à des sanctions pénales. Après avoir fait le point sur la situation du droit d’auteur à cette époque, il s’est attaché au cas de l’éditeur dublinois Morris Hime qui comme beaucoup d’autres du reste, s’était illustré dans l’édition de musique populaire publiée originellement à l’étranger. A. Boehme a examiné en détail l’exemple de l’édition par Hime de *A select collection of original “Scottish” airs*. Ce recueil fut à l’origine compilé et édité en 1793 par George Thompson (1757-1851), qui s’était chargé, à grands frais, de commanditer des accompagnements pour ces chants écossais à de nombreux compositeurs étrangers, parmi lesquels Pleyel, Beethoven et Haydn. Or George Thompson était profondément conscient des restrictions qu’impose le droit d’auteur, comme il ressort clairement à la lecture de ses remarques dans les préfaces et les avertissements qui ouvrent ses éditions. En revanche, les recherches n’ont pas pu trouver à ce jour de preuve ou de label certifiant l’habilitation légale de l’édition de Hime. D’autre part les similitudes dans le dessin et la gravure de la partition musicale, comme dans les caractères d’imprimerie, aussi bien que les prix au rabais sont autant d’indices montrant qu’il s’agit bien de contrefaçons et d’éditions pirates.

E. M.

Grainger, Strauss and Haydn : digital & analog approaches (mercredi 27 juillet matin)

Ce fut l’occasion de présenter 3 produits documentaires en ligne.

En Australie, à Melbourne, à l’occasion de la réouverture en décembre 2011 après d’importants travaux de rénovation du Musée Percy Grainger créé en 1958 dans le cadre de l’Université Victoria, a été élaborée une borne multimédia de présentation des pièces de la collection ainsi qu’un parcours biographique et musical de ce compositeur, pianiste, chef d’orchestre et enseignant. Très interactif et

grand public le site propose 50 écrans donnant accès à 350 objets (souvent des extraits seulement en raison des restrictions légales).

Soutenu par la Société allemande de musicologie et basé au Richard-Strauss-Institut de Garmisch-Partenkirchen, se développe un catalogue en ligne des sources de l'œuvre de Richard Strauss (RSQV). Il se propose d'inventorier, décrire et localiser l'ensemble des sources disponibles, dans les collections publiques comme privées. Pour chacune des œuvres identifiées sont indiqués les manuscrits, épreuves et copies, éditions (notamment les matériels utilisés pour la création), musiques en feuilles, particelles (très nombreuses chez Strauss), esquisses, livret et documents textuels, une sélection de correspondance, etc. Parmi les réservoirs importants de telles sources figurent les archives personnelles de Richard Strauss conservées à Garmisch-artenkirchen, les collections de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, de l'Österreichische Nationalbibliothek à Vienne (fonds Clemens Krauss), la Morgan Pierpont library (collection Lehman actuellement proposée à la vente), la bibliothèque de l'Opéra de Dresde... mais aussi la BnF. L'équipe de projet dépouille les catalogues de vente et fait un appel à se faire connaître pour tout possesseur de documents relatifs à l'œuvre de Strauss. [<http://www.rsi-rsqv.de>]

James Cassaro présente la collection d'éditions musicales réunies par Boniface Wimmer, bénédictin d'origine allemande (1809-1887) à Latrobe en Pennsylvanie où il établit un monastère en 1846 très actif dans le domaine des arts et de la musique religieuse. De l'époque de sa formation en Bavière ce moine-collectionneur avait conservé des relations intellectuelles importantes avec l'Europe. Il a constitué ainsi un fonds de 35 mille documents environ destinés à la pratique et à l'enseignement dont de nombreuses éditions anciennes d'œuvres de Mozart, Joseph et Michael Haydn et Johann Matthias Kracher, un élève de Joseph Haydn. Ce fonds renseigne sur le circuit de la diffusion de ce répertoire au début du XIXe siècle et notamment sur le rôle de copistes actifs à Salzbourg et travaillant pour Giovanni Gussetti en particulier. Ce fonds a rejoint la bibliothèque de l'Université de Pittsburg.

E. G.

Ressources anciennes – Perspectives nouvelles (mercredi 27 juillet matin)

« Les outils de recherche de nouvelle génération : adaptés à la musique ? »

Laura Snyder de l'Université d'Alberta fait un peu un tour d'horizon de tous les nouveaux outils de recherche. Elle a examiné en particulier : Aquabrowser, Primo, Vufind.

L'avantage de ces nouveaux outils : une recherche souvent très simple (style Google) que l'on peut affiner par des facettes en général beaucoup plus variées que dans les catalogues classiques qui ne proposent en général que le tri par type de document.

Autres exemples de recherches performants : Worldcat, Jstor mais qui ne proposent en général que des notices tronquées, EBSCO qui se limite à l'audio et ne traite pas la musique imprimée, PRIMO Central. L'inconvénient de ces métacatalogues est qu'on ne sait pas toujours sur quels catalogues portent les recherches et si on pourrait trouver plus ailleurs et où.

Un métacatalogue qui cite bien ses sources : celui de University of Toronto Libraries.

Les nouveaux outils le mieux adaptés à la musique semblent être ceux qui proposent une arborescence FRBR. Mais, attention aussi aux catalogues qui s'inspirent de FRBR mais en font des applications fantaisistes.

Quelques exemples d'une bonne application :

- BN Australie
- Scherzo (Indiana)
- Libellule (Louvain)

« La résurrection d'une bibliothèque : la bibliothèque des nonnes bénédictines de Saint Andrew à Sarnen (Suisse) »

Gabriella Hanke Knaus raconte la renaissance d'une bibliothèque historique qui après avoir subi une grave inondation a pu complètement sauver ou restaurer les ouvrages et manuscrits anciens qu'elle conservait.

« *Le déménagement d'une collection musicale et son intégration dans une grande bibliothèque généraliste : la bibliothèque Royal Holloway de l'Université de Londres* »

Russel Burke montre inconvénients et avantages de l'intégration d'une petite bibliothèque spécialisée dans une bibliothèque plus générale : meilleure visibilité, mise en commun des technologies sont les principaux avantages de cette opération.

Tools for searching music (jeudi 28 juillet après-midi)

« *VuFind* »

Anke Hofmann (Hochschule für Musik und Theater Leipzig) fait la présentation de ce produit Open source.

Ce produit est utilisé en particulier par les BN d'Australie et d'Irlande et la Bibliothèque de Saxe en Allemagne.

Il propose en particulier :

- de nombreuses facettes
- la possibilité de faire reformuler sa demande au lecteur : vous voulez dire ?
- des liens avec Wikipedia
- l'indexation en texte intégral des tables des matières de périodique
- l'intégration des fichiers d'autorité
- l'interrogation en plus du catalogue de la bibliothèque d'autres ressources (Ex : Naxos, IMSLP partitions en ligne, le RILM en projet)

« *MIMO : un accès unique à 10 grandes collections européennes d'instruments de musique* »

John Scally, Université d'Edimbourg et Rodolphe Bailly, Cité de la musique à Paris présentent ce projet européen, coordonné par l'Université d'Edimbourg et qui réunit 10 institutions muséales européennes possédant dans leurs collections des instruments de musique. Il a pour objectif d'une part, la numérisation de ces collections sous forme de photographies et leur mise en ligne sur les sites des institutions et, d'autre part, la création d'un « agrégateur » des métadonnées relatifs à ces instruments numérisés, en relation avec la Bibliothèque numérique européenne. La Cité de la musique est le coordinateur technique de ce projet.

Le projet a été déposé sur le programme « eContentPlus » en juin 2008. Une réponse positive a été notifiée fin 2008, pour entrer dans une phase de négociation budgétaire avec la Commission Européenne début 2009.

Les ressources numériques de onze grands musées d'instruments de musique disséminés dans toute l'Europe pourront être moissonnées à partir des bases de données de ces derniers et mises à la disposition de tous via la Bibliothèque européenne numérique : Europeana

Les musées concernés sont : en Grande-Bretagne, l'Université d'Edimbourg et le Horniman Museum, Londres ; en Allemagne, le Germanisches Nationalmuseum, Nuremberg, le Museum für Musikinstrumente, Université de Leipzig et le Stiftung Preußischer Kulturbesitz, Ethnologisches Museum ; en Belgique, l'Africamuseum, Tervuren et le Musical Instrument Museum, Bruxelles ; en Italie, l'Associazione "Amici del Museo degli Strumenti Musicali", Florence ; en Suède, le Stockholm Music Museum ; en France, le Musée de la Musique à la Cité de la musique, Paris.

Grâce aux campagnes photographiques menées par les 10 musées, 45 000 instruments ont maintenant des photographies numériques qui sont accessibles via Europeana, ainsi que 1 800 fichiers audio et 300 clips video.

MIMO fournit également un point d'accès direct à sa propre base de données (MIMO-DB) pour les spécialistes, organologues, musicologues, chercheurs et amateurs. Elle est conforme aux

préconisations du CIDOC (Comité spécialisé en documentation de l'International Council of Museums ICOM). Moissonnage des données et mise en œuvre de MIMO-DB ont été assurés par la Cité de la musique à Paris.

<http://194.250.19.151/MIMO/infodoc/default.aspx>

Le projet permet également de donner un accès multilingue à ces contenus grâce à la réalisation de dictionnaires de vocabulaires contrôlés pour les bases de données d'instruments de musique. Ainsi sera garantie la cohérence de la classification des instruments de musique en néerlandais, anglais, français, allemand, italien et suédois.

Dans cette optique plusieurs documents ont été produits :

- la classification internationale utilisée par les spécialistes "Sachs-Hornbostel" pour décrire les instruments de musique, révisée par un groupe de spécialistes
- un dictionnaire de noms d'instruments de musique qui permet un accès "grand public" aux documents numériques, dans les 6 langues. Il comportera également tous les synonymes et variantes de ces noms. La liste sera légèrement hiérarchisée : Familles (Ex: Cordes), Groupes (Ex : Violes), Mots-clés Instruments (Ex : Viole de gambe).
- un dictionnaire des facteurs et marques d'instruments de musique avec toutes les variantes des noms.

Enfin une exposition virtuelle dans ces 6 langues illustrant la richesse des collections est consultable sur Europeana :

<http://exhibitions.europeana.eu/exhibits/show/musical-instruments-fr>

P. V.

From Lithuania to Sicily by way of Prague (vendredi 29 juillet matin)

La première communication était présentée par Zoja Seyckova de l'Institut Bohuslav Martinů à Prague et secrétaire de la branche tchèque de IAML.

L'institut Martinů (<http://www.martinu.cz>) a été créé en 1995 et comprend une bibliothèque ouverte aux étudiants et chercheurs mais aussi à tout public en général. Les activités de Martinů l'ayant conduit à voyager et à vivre dans plusieurs pays – en France en particulier de 1923 à 1940 – beaucoup d'écrits du compositeur se trouvent conservés dans des bibliothèques étrangères, publiques ou privées.

L'institut ayant entrepris le projet de publier les oeuvres complètes du compositeur, l'importance des programmes et brochures de concerts comme source d'information pour l'établissement de cette édition critique est apparue plus évidente. La consultation des programmes se fait à partir du catalogue en ligne. Dans les notices (en format MARC), les titres uniformes des oeuvres de Martinů sont identifiés d'après le catalogue thématique établi par Harry Halbreich. La plupart des programmes sont numérisés en format PDF et sont consultables en ligne à partir de la notice du programme.

Consuelo Giglio, bibliothécaire du Conservatoire de musique « Antonio Scontrino » à Trapani en Sicile (<http://www.conservatorio-trapani.it/conservatorio/biblioteca.htm>) a présenté un fonds de recueils de chansons siciliennes. Elle a montré de nombreuses partitions illustrées et évoqué l'influence de la mélodie « classique » italienne dans le répertoire et l'interprétation de ces chansons.

Darius Kucinskas, professeur à l'université de Kaunas (Lituanie) étant absent, sa communication a été enregistrée sur le site web de l'université de Vilnius et présentée lors de la session. D. Kucinskas avait déjà exposé l'état de ses recherches sur les manuscrits musicaux du compositeur et peintre M. K. Ciurlionis (1875-1911) lors du congrès de Moscou en 2010. Il a présenté cette année la base de données créée en 2009 à l'université de technologie de Kaunas. Cette base, encore en cours de développement, est structurée selon le catalogue thématique des oeuvres de Ciurlionis publié en 2007. Des fichiers sonores et les manuscrits musicaux scannés seront ajoutés en 2010 et début 2011. La conception de la base s'est heurtée à deux problèmes principaux : le nombre important des oeuvres de Ciurlionis (900), et la nécessité d'avoir des critères spécifiques de recherche pour les contenus musicaux.

M. S. & A.-M. C

Le prochain congrès de IAML aura lieu à Montréal du 20 au 27 juillet 2012

